

Created by Canada's cable and satellite distributors and the Government of Canada

Créé par les distributeurs de services par câble et par satellite et le gouvernement du Canada



BREAKAWAY PPV



Consultation de l'industrie
2010



Agenda

- Survol du processus de consultation de l'industrie
- Principaux enjeux à discuter
- Période de questions / discussions
- Mot de la fin

Survol du processus de consultation de l'industrie

- **Séances en face-à-face** (sept. à oct.)
 - Grandes villes canadiennes
- **Forum de discussion en ligne** (oct.)
 - Participation virtuelle aux discussions
- **Sondage** (fin oct.)
 - Commentaires sur les politiques et les programmes de 2010-2011
- **Groupes de travail** (sept. à nov.)
 - Discussions de fond avec les représentants des organismes nationaux sur le contenu des politiques et les programmes de 2011-2012
- **Groupe de consultation national** (nov.)
 - Compte rendu sur les discussions des groupes de travail

Groupe de consultation national

- Représentants provenant des :
 - Associations nationales de l'industrie
 - Organismes sectoriels
 - Agences de financement
 - Fonds privés
- Représentation équilibrée parmi les intervenants de l'industrie :
 - Télédiffuseurs
 - Producteurs (télévision, médias numériques, applications interactives)
 - Créateurs
 - Distributeurs
 - Fonds privés
 - Fonds et organismes publics

Principaux enjeux à discuter

- Les résultats obtenus à ce jour en vertu de nouveaux programmes et politiques mis en oeuvre en 2010-2011
 - Le volet convergent
 - Le volet expérimental
 - Le programme de documentaires d'auteur de langue anglaise
 - Le programme de diversité linguistique
- Les enveloppes de rendement et les mesures de l'auditoire des composantes médias numériques
- L'accent accru mis sur le RCI (rendement du capital investi) et sur le rôle du FMC en tant qu'investisseur
- L'apport financier du FMC à la production régionale de langue anglaise

Volet convergent

Programmes automatiques – composante télé – au 30 sept

	2010		2009	
	Nombre de projets	Montant demandé	Nombre de projets	Montant demandé
Enveloppes de rendement (production en anglais)	77	107 m \$	102	116 m \$
Enveloppes de rendement (production en français)	89	49 m \$	116	53 m \$
Enveloppes d'aide au développement en anglais	18	573 k \$	48	1,1 m \$

Production :

- 2 productions internes
 - 1 émission pour enfants et jeunes en ANG. : 1 dramatique en FRA. pour 796 k (budgets de 7,3 m \$)
 - Télédiffuseurs : Radio-Canada, ichannel
- 4 projets par société affiliée à un télédiffuseur
 - 3 émissions pour enfants et jeunes en ANG.: 1 émission VAS en FRA pour 3,1 m \$ (budgets de 20,3 m \$)
 - Télédiffuseurs : YTV, Treehouse, MusiquePlus

Développement :

- 1 dramatique en FRA par société affiliée à un télédiffuseur pour 32 k \$
 - Télédiffuseur : TVA

Volet convergent

Projets régionaux du Québec

- Incitatif à la production : 9 projets convergents déposés pour un total de 844 k \$ (sur une enveloppe de 1m \$)
- Incitatif au développement : 4 projets convergents déposés pour un total de 110 k \$ (sur une enveloppe de 250 k \$)
- Volet expérimental : 12 projets francophones, anglophones ou bilingues ont été déposés dont 7 en développement, 3 en production et 2 en marketing.

Volet convergent

Composantes MN (Enveloppes de rendement) :

■ Marché anglophone :

- 33 projets (sur 77) sont dotés de composantes MN riches et élaborées pour une demande d'environ 1,2 m \$
- Dans l'ordre décroissant : la VSD, la diffusion en continu et les composantes MN de base ont permis de déclencher l'admissibilité des autres projets.

■ Marché francophone :

- 44 projets (sur 89) sont dotés de composantes MN riches et élaborées pour une demande de 441 k \$
- Dans l'ordre décroissant : la diffusion en continu, la VSD et les composantes MN de base ont permis de déclencher l'admissibilité des autres projets.

Volet convergent

Programme autochtone - Production (Résultats finaux)

15 projets appuyés (5,5 m \$)

Genres :	10 documentaires		4 enfants et jeunes		1 VAS		
Types de MN :	1 diffusion numérique non simultanée		12 riche et élaboré		2 de base		
Répartition des fonds :	4,4 m \$ pour composantes télé			1,0 m \$ pour composantes MN			
Répartition régionale :	5 CB	3 SK	1 QC-AL	3 QC	1 NU	1 NU-QC	1 NB

Volet convergent

Programme de production de langue française en milieu minoritaire

(Résultats de la 1^{re} ronde d'évaluation)

21 projets appuyés (10 M \$)

Genres :	14 documentaires	3 VAS	2 E et J	2 drama	
Types MN :	10 diffusion numérique non simultanée		6 riche et élaboré	5 VSD	
Répartition des fonds :	7,0 m \$ pour composantes télé		0,3 m \$ pour composantes MN		
Répartition régionale :	1 C.-B	3 MB	5 ON	1 copro N.-B-QC	11 N.-B

Volet convergent

Programme de production de langue française en milieu minoritaire – Sommaire de la demande au 2e dépôt

- 7 projets déposés, dont 4 accompagnés d'une composante MN riche et élaborée (2 documentaires, 1 dramatique, 4 variétés et arts de la scène)
- Provenance des projets : 4 du Nouveau-Brunswick, 1 de la Colombie-Britannique, 1 du Manitoba, 1 de l'Ontario
- Montant total de la demande : 1 921 031 \$.
Enveloppe disponible : 2 441 667 \$
Solde : 520 636 \$
- Décisions rendues : vers le 5 novembre 2010
- Solde de l'enveloppe de développement : 143 238 \$

Volet convergent

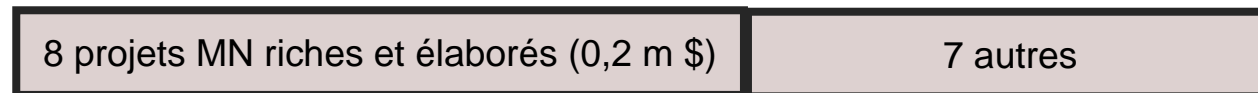
Programme de diversité linguistique

- Date de dépôt : 7 septembre 2010
- Enveloppe initiale : 1,0 m \$
- 15 projets convergents pour une demande de 2,4 m \$
- Langues : italien, mandarin, polonais, portugais, panjabi, espagnol, tamoul

Genres :



Types MN :



Volet convergent

Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise

Principaux objectifs :

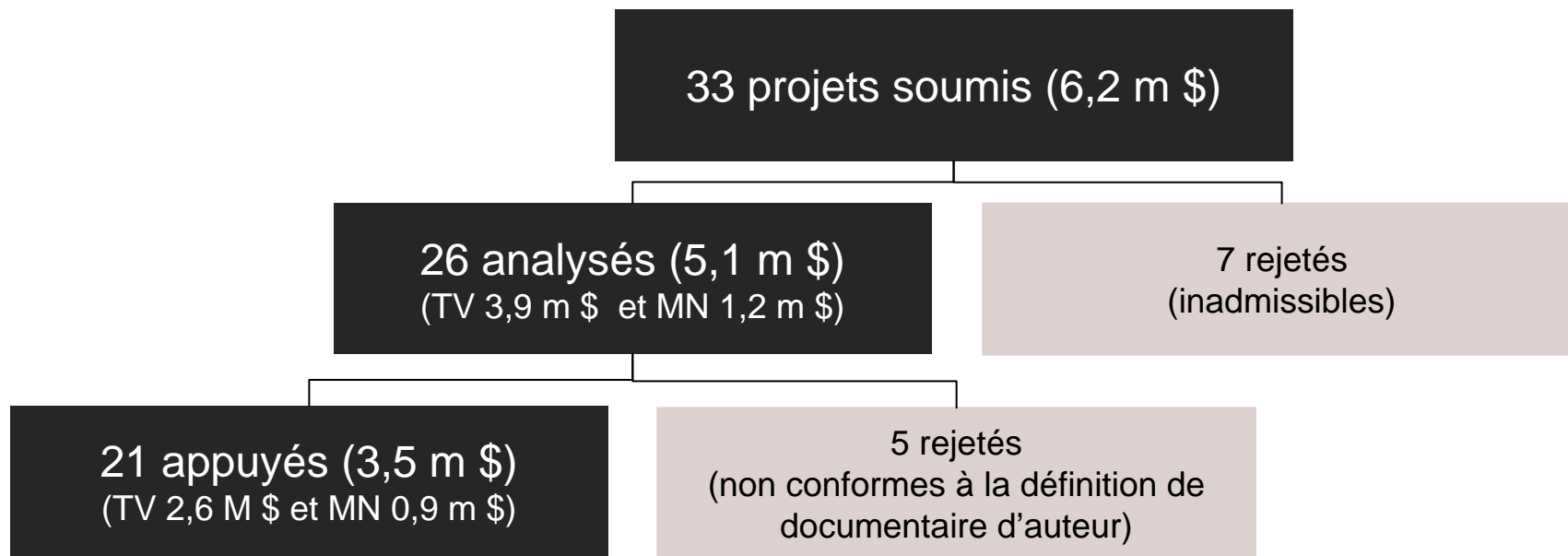
- Appuyer le développement des documentaires d'auteur de langue anglaise (le FMC reconnaît qu'il existe des circonstances uniques entourant ce genre)

- Permettre les demandes des requérants n'ayant pas encore signé une entente de diffusion avec un télédiffuseur canadien
 - Décisions de financement assorties de conditions selon tous les autres critères d'admissibilité et la grille d'évaluation
 - Les requérants dont les demandes ont été retenues ont jusqu'au 6 décembre 2010 pour signer une entente de diffusion admissible avec un télédiffuseur

Volet convergent

Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise

- Enveloppe initiale : 3,5 m \$



- inclut 2 coproductions internationales
- 9 du Québec (TV 1,1 m \$; MN 0,3 m \$)
- 7 de l'Ontario/Nunavut (TV 0,7 m \$; MN 0,2 m \$)
- 4 de l'Ouest canadien (TV 0,6 M \$; MN 0,3 M \$)
- 1 de l'Atlantique (TV 0,2 m \$; MN 0,06 m \$)

Volet convergent

Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise

- Tierces parties ayant déclenchées l'admissibilité
 - Alberta Film Development
 - Banff Center of the Arts
 - Conseil des Arts du Canada
 - Conseil des Arts et des Lettres du Québec
 - Emploi Québec
 - Grand Conseil des Cris
 - Office national du film du Canada
 - Nunavut Film
 - Fonds de financement Rogers
 - SODEC
 - Distributeurs
 - Investisseurs privés
- Télédiffuseurs (composante télé)
 - ARTV
 - CBC
 - Discovery
 - Documentary
 - Knowledge
 - TVO
 - Télé-Québec
- Télédiffuseurs (Composante MN)
 - TVO
 - Knowledge

Volet convergent

Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise

- Quelques projets ont demandé plus de financement pour la composante MN que pour la composante télé
- Composantes MN :
 - 12 ont reçu de l'argent pour les deux composantes, c.-à-d. télé et MN riches et élaborées
 - 1 ont présenté des composantes médias numériques de base
 - 4 ont utilisé le service VSD pour se conformer à l'exigence de 2^e plateforme et 3 ont utilisé la diffusion numérique
- 16 ont reçu l'engagement du télédiffuseur, mais seuls 8 respectent déjà l'exigence-seuil de 20 %

Le FMC suivra de près la hauteur des budgets moyens et les succès auprès de l'auditoire des projets de ce programme comparativement à ceux des documentaires uniques déposés dans le cadre du Programme des enveloppes de rendement.

Volet convergent

Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise

Question :

■ Admissibilité :

- une tierce partie doit verser au moins 15 % du devis au moment du dépôt;
- un télédiffuseur être associé au projet avec une licence de droits de diffusion d'au moins 20 % au plus tard le 6 décembre 2010.

■ Ces deux pourcentages sont-ils appropriés ?

Volet convergent

Questions :

- Les télédiffuseurs doivent dépenser 50 % de leur enveloppe sur des projets dotés de composantes MN riches et élaborées.
 - Mesure transitoire pour la 1^{re} année.
 - Quels sont les impacts prévisibles de l'exigence selon laquelle tous les projets doivent être dotés de composantes MN riches et élaborées à compter de 2011-2012 ?
- Nouvelle approche adoptée en 2010-2011 pour le traitement des supplémentaires (autres que les droits de diffusion).
 - Le FMC devrait-il réviser sa politique et si oui, de quelle façon ?

Volet expérimental : résultats du 1^{er} dépôt

	Montant disponible pour le 1 ^{er} dépôt	Projets approuvés	Montant total demandé	Projets reçus
Marché anglophone				
Développement	1,1 m \$	7	19,6 m \$	71
Production	8,6 m \$	16	42,6 m \$	87
Mise en marché	1,1 m \$	5	4,2 m \$	12
Total partiel	10,8 m \$	28	66 m \$	170
Marché francophone				
Développement	540 k \$	4	3 m \$	33
Production	4,3 m \$	11	12 m \$	32
Mise en marché	540 k \$	2	2 m \$	5
Total partiel	5,4 m \$	17	17 m \$	70
TOTAL	16,2 m \$	45	83 m \$	240

* La demande totalise 90 m \$.

■ **Report de la 2^e date de dépôt au 12 novembre 2010**

Volet expérimental

Production

- La contribution du FMC s'échelonne de 69 k \$ à 1 M \$
- La contribution moyenne est de 478 K \$
- 3 projets ont reçu la contribution maximale de 1 M \$
- Le budget moyen est de 1 M \$

Développement

- La contribution du FMC s'échelonne de 52 K \$ à 500 K \$
- La contribution moyenne est de 149 K \$
- Le budget moyen est de 247 K \$

Mise en marché

- La contribution du FMC s'échelonne de 86 K \$ et 407 K \$
- La contribution moyenne est de 234 K \$
- Le budget moyen est de 757 K \$

Volet expérimental

Les types de projets reçus incluent :

- Jeux pour consoles, pour le web et pour les PC
- Jeux en réalité parallèle
- Sites Web
- Portails Web
- Séries Web
- Applications pour la téléphonie mobile
- Logiciels d'application

Provenance des requérants :

- Toutes les provinces et Territoires, sauf le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve / Labrador

Volet expérimental

Questions :

- Les critères de la grille d'évaluation sont-ils valables ?
- Le FMC devrait-il changer les critères ou en ajouter d'autres ?
- La pondération relative de chaque critère est-elle acceptable ?

Mesure de l'auditoire des médias numériques

À ce jour, le crédit récompensant le succès auprès de l'auditoire est obtenu en fonction du nombre total d'heures d'écoute au Canada d'une émission admissible d'un télédiffuseur au cours d'une année de radiodiffusion.

But :

- Concevoir des méthodologies de mesure de l'auditoire et d'intégration de l'auditoire mesuré sur VSD, en ligne, par téléphonie mobile, par d'autres plateformes numériques, le tout aux fins du calcul des enveloppes de rendement.

Principes clés :

- Indépendance, vérifiabilité, universalité

Mesure de l'auditoire des MN : VSD

- BBM Canada ne mesure pas l'écoute VSD
- Certains télédiffuseurs utilisent Rentrak
 - les données obtenues auprès des EDR (par décodeur) servent à suivre les commandes relatives à chaque émission
- Indépendance :
 - Rentrak est indépendante des EDR et des télédiffuseurs
 - Les données obtenues des EDR sont soumises au contrôle de la qualité et des vérifications par Rentrak et les principales compagnies de divertissement
- Transparence :
 - Tous les abonnés ont accès aux mêmes données recueillies
- Universalité :
 - Rentrak est une source de données fiable qui recueille les informations sur la location de films en VSD aux États-Unis

Mesure de l'auditoire des MN : VSD

Enjeux :

- Impossible de combiner l'écoute de VSD avec celle de la télé, car les méthodologies sont différentes
 - Différentes allocations doivent être déterminées
 - Des enveloppes de financement respectives doivent être établies pour chacune des plateformes
- Rentrak exige la signature d'une entente formelle avec chaque EDR avant de communiquer des renseignements exclusifs au FMC
- L'inclusion de la VSD pourrait nuire aux plus petits télédiffuseurs linéaires

Mesure de l'auditoire des MN : en ligne et téléphonie mobile

- À ce jour, il n'y a pas de techniques de mesure standards
- Deux options existantes : données recueillies auprès d'une tierce partie ou provenant du serveur interne.
- Données de tierce partie : comScore est le seul fournisseur de données de tierce partie au Canada à ce jour.
- Données provenant du serveur interne : possible, mais chaque télédiffuseur individualise son propre outil d'analyse (ex. Omniture, Google Analytics); il est donc difficile d'authentifier les données.

Mesure de l'auditoire MN : en ligne et téléphonie mobile

Un autre défi à relever : que mesure-t-on?

- Il existe une variété d'activités pouvant être mesurées selon les différentes plateformes :
 - Page Web : appels de fichiers, temps passé sur la page
 - Application: nombre de téléchargements
 - Jeux : nombre de téléchargements, temps passé dans l'environnement

Doit-on établir des mesures communes s'appliquant à toutes les plateformes ou des mesures distinctes pour chacune d'elles ?

Plusieurs définitions de mesures sont couramment utilisées, mais il n'existe aucun accord commun (p. ex. nouvelles visites, pages visitées, visites et recherches, temps passé sur le site, etc.)

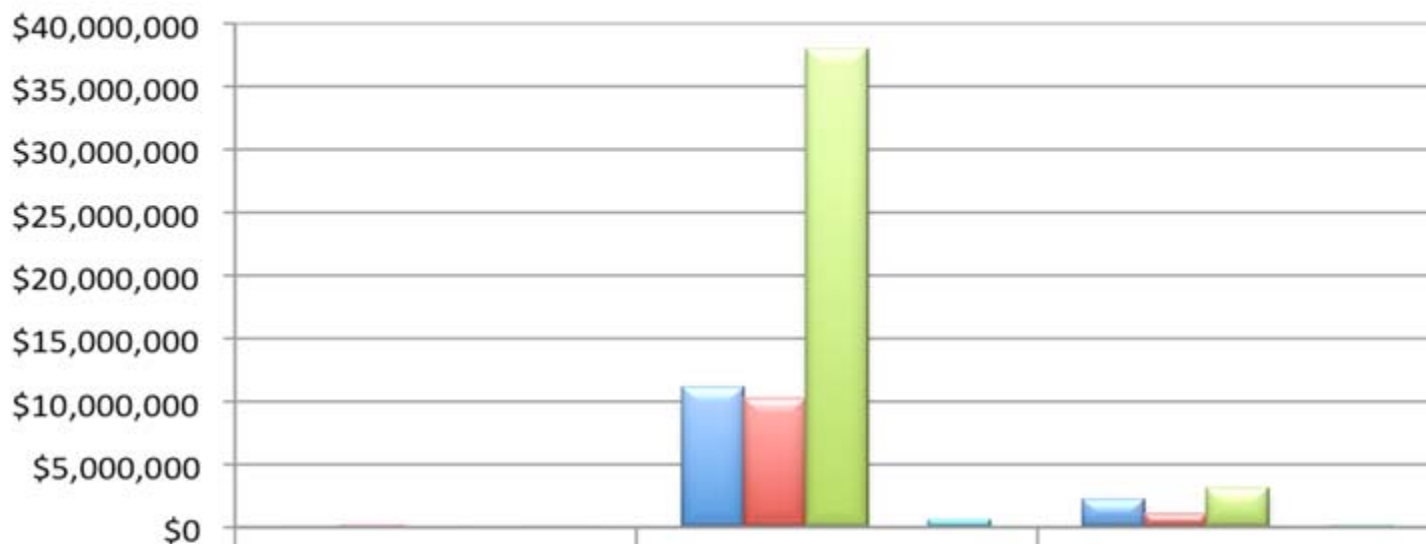
Définition du RCI (rendement du capital investi)

- On peut mesurer le RCI de plusieurs façons :
 - Emplois
 - Développement de l'industrie
 - Impacts culturels
 - Impacts sociaux

- Cependant, le mandat du FMC quant à l'augmentation du RCI vise le rendement monétaire des capitaux investis

Participation au capital

Total des revenus selon la langue et le genre (1996-1997 à 2008-2009)

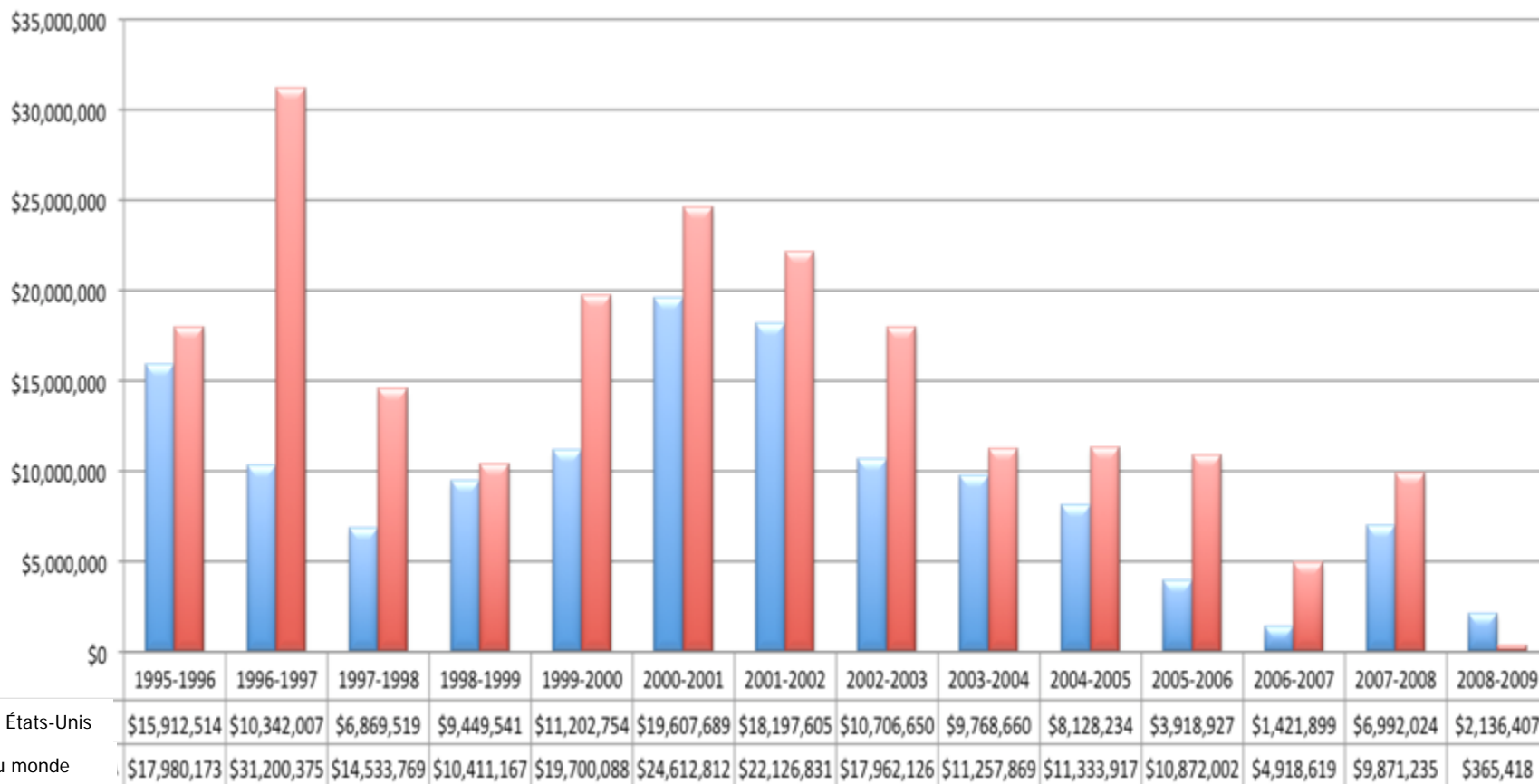


	Langues autochtones	Anglais	Français
Enfants et jeunes	\$18,776	\$11,057,309	\$2,241,650
Documentaires	\$121,305	\$10,235,903	\$1,105,675
Dramatiques	\$3,602	\$37,891,040	\$3,052,104
Dramatiques (cinéma)			\$2,277
Variétés et arts de la scène	\$4,485	\$604,392	\$112,661

■ Enfants et jeunes
 ■ Documentaires
 ■ **\$148,168** Dramatiques (longs métrages)
 ■ **\$59,788,644** Variétés et arts de la scène
 ■ **\$6,514,367**

Participation au capital

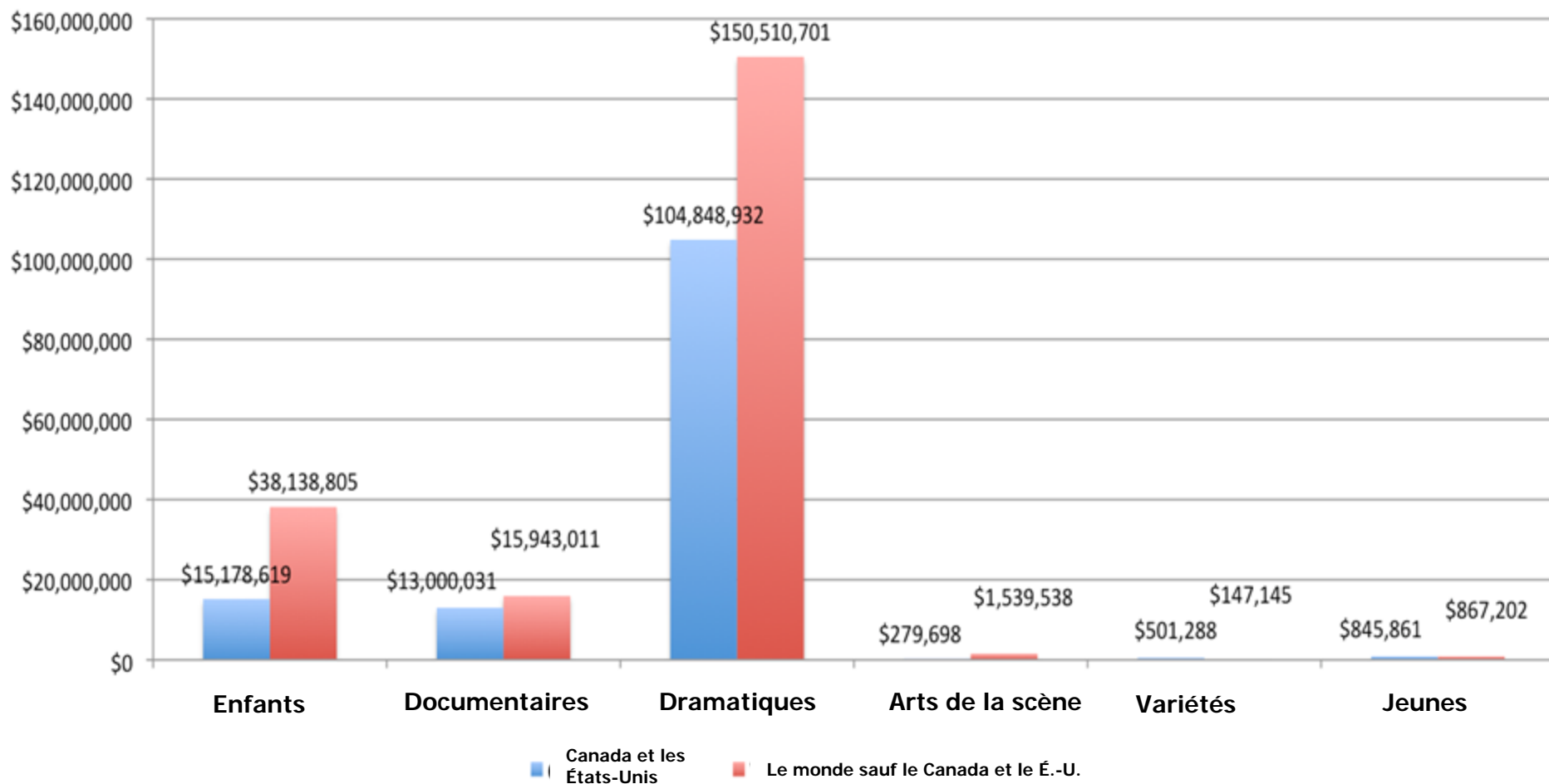
Ventes selon le territoire et l'année



■ Canada et les États-Unis
 ■ Le monde sauf le Canada et le É.-U.

Participation au capital

Ventes brutes selon le genre

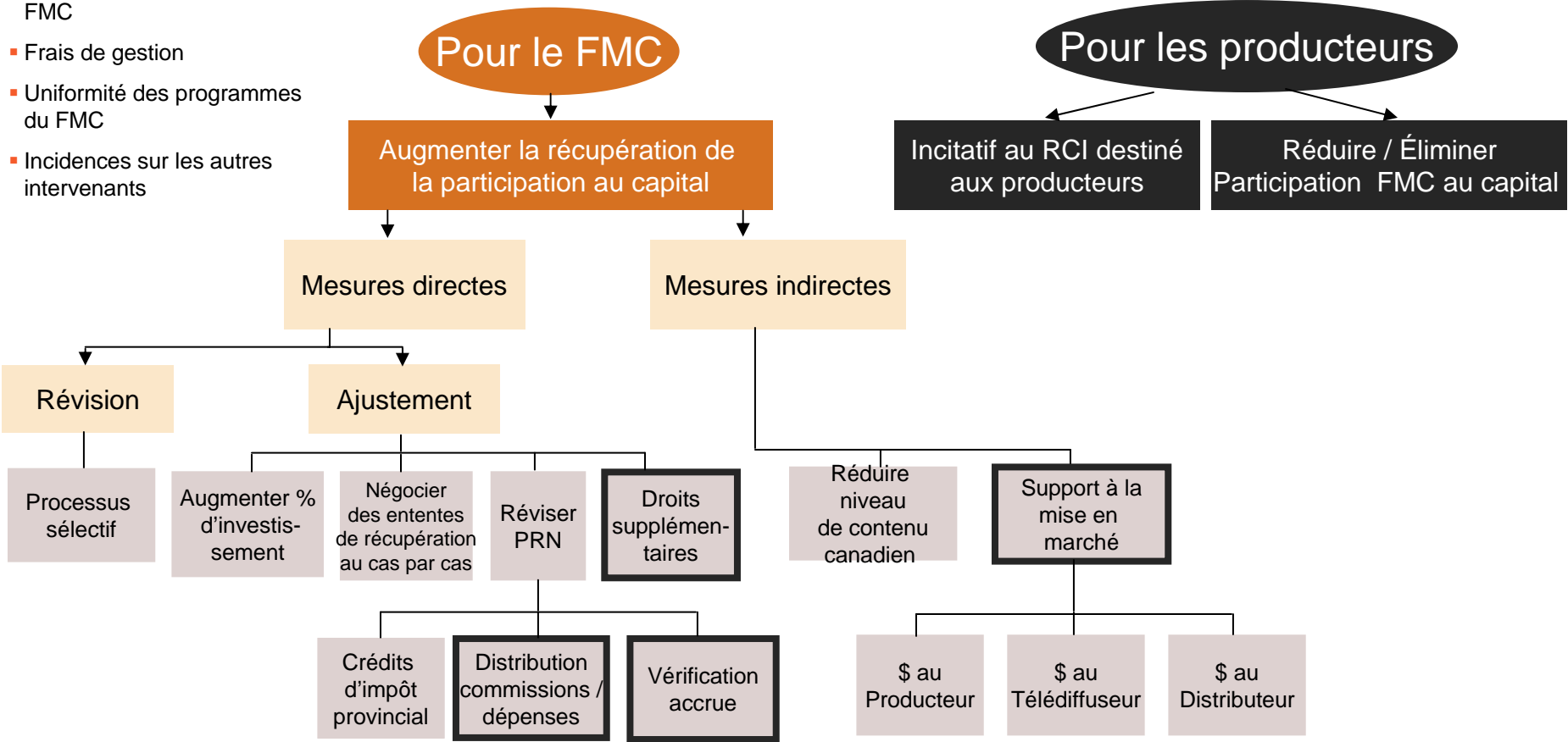


Options RCI

RCI = \$

Facteurs à considérer

- Autres aspects du mandat du FMC
- Frais de gestion
- Uniformité des programmes du FMC
- Incidences sur les autres intervenants



Options RCI : \$ au FMC

- Récupération accrue de la participation au capital
 - Augmenter le % de participation au capital par projet
 - Actuellement, la première contribution du FMC à la composante télé est sous forme d'un supplément de droits de diffusion jusqu'à un maximum de 20 % des coûts admissibles (25 % dans le cas de projets dramatiques à budget élevé); après, investissement.
 - Le FMC peut réduire le % du supplément; ainsi, le % de la participation au capital peut être augmenté proportionnellement
 - Impacts :
 - Réduction du crédit d'impôt fédéral
 - Réduction possible des contributions des télédiffuseurs

Options RCI : \$ au FMC

- Récupération accrue de la participation au capital
 - Réviser et resserrer la Politique de récupération normalisée (PRN)
 - Réduire ou éliminer la position de récupération préférentielle liée aux crédits d'impôt provinciaux
 - Baisser les plafonds des dépenses et honoraires autorisés que les distributeurs peuvent déduire des revenus
 - Renforcer l'application de la politique
 - Impacts :
 - La modification de la position de récupération préférentielle liée aux crédits d'impôt provinciaux retardera la récupération de ces crédits par les producteurs
 - Les producteurs et le FMC pourraient recevoir plus d'argent des distributeurs
 - Il n'est pas certain que le renforcement de l'application de la politique de récupération donnera lieu à des revenus de récupération additionnels

Options RCI : \$ au FMC

- Récupération accrue de la participation au capital
 - Continuer d'établir des règles relatives aux droits supplémentaires ou prévoir d'autres restrictions sur l'exploitation par les télédiffuseurs des émissions télévisées sur d'autres plateformes/médias/langues/territoires.
 - Actuellement, le FMC prévoit des règles sur le traitement des droits supplémentaires (section 3.2.TV.5.3)
 - Élaborer d'autres règles pour favoriser l'exploitation maximale de contenus télévisés offrant un plus grand potentiel de retour
 - P. ex. iTunes, Netflix, diffusion en continu, VSD, etc.
 - Impacts :
 - Le FMC pourrait jouer un rôle plus important dans les négociations des droits entre producteurs et télédiffuseurs
 - Les producteurs pourraient tirer profit de la rétention de plus de droits supplémentaires et en négociant de meilleurs prix pour les droits concédés
 - Les télédiffuseurs pourraient réduire les droits de diffusion versés pour la diffusion des émissions télévisées au Canada
 - Le FMC pourrait rencontrer des difficultés sur le plan administratif, car le marché de droits est évolutif et complexe

Options RCI : \$ au FMC

- Récupération accrue de la participation au capital
 - Négocier la récupération au cas par cas.
 - Actuellement, la Politique de récupération normalisée du FMC prévoit des modalités de base que tous les projets doivent respecter
 - Procéder avec plus d'énergie à la négociation des ententes de récupération pour chacun des projets
 - Impacts :
 - Possibilité d'une récupération plus élevée pour le FMC et les producteurs
 - Frais de gestion plus élevés pour la négociation au cas par cas, sans oublier les retards administratifs et le manque de consistance entre projets

Options RCI : \$ au FMC

- Récupération accrue de la participation au capital
 - Processus sélectif de décision pour les projets appuyés par le FMC.
 - Actuellement, la plupart des projets convergents sont financés au moyen du Programme des enveloppes de rendement (les télédiffuseurs choisissent les projets admissibles)
 - Il faudrait éliminer ce mécanisme et choisir les projets à financer en fonction d'une évaluation faite par le FMC au niveau de la capacité du projet à réaliser un RCI élevé
 - Impacts :
 - Moins efficace, moins prévisible, frais de gestion élevés
 - Aucune garantie que le FMC fera mieux que les télédiffuseurs pour sélectionner des projets à haut rendement

Options RCI : \$ au FMC

- Récupération accrue de la participation au capital
 - Promotion et de mise en marché
 - Actuellement et en général, le FMC n'appuie pas les coûts de promotion et de mise en marché liés à la composante télévision des projets financés
 - Appuyer les activités de mise en marché pour dynamiser les ventes des productions à l'international et sur les autres plateformes
 - Soutien aux producteurs, aux télédiffuseurs ou aux distributeurs
 - Impacts :
 - Ressources limitées : puiser dans le fonds de production
 - Les producteurs pourraient aussi bénéficier de l'intensification des activités de promotion et de mise en marché
 - Remplacer les dépenses actuelles normalement faites des télédiffuseurs

Options RCI : \$ au producteur

- Incitatif au RCI destiné aux producteurs
 - Récompenser les projets qui retournent le plus de revenus au FMC
 - Récompenser en octroyant des enveloppe aux producteurs : fonds disponible au producteur pour les projets du FMC – développement ou production
 - Impacts :
 - Ressources limitées
 - Faut-il trouver d'autres mesures incitatives pour exploiter le contenu au-delà du marché ?
 - L'intensification de l'exploitation par les producteurs pourrait améliorer le RCI du FMC
 - Si le FMC introduit un incitatif au producteur :
 - Quel en serait le seuil pour accéder au financement ?
 - Quelle en serait la période de référence ?

Questions sur la participation au capital

- Télédiffuseurs :
 - Quelle est la position de télédiffuseurs sur la politique de participation au capital adoptée par le FMC ?
 - Pour les télédiffuseurs spécialisés, quel est l'impact de la décision du CRTC d'éliminer l'utilisation des suppléments des droits de diffusion du FMC comme dépenses de programmation de contenu canadien ?

Production régionale en anglais

Financement de projets régionaux 2009-2010

98. Financement de la production en langue anglaise

	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010	
Engagements de financement (M \$)	74,3	45 %	71,2	43 %	60,9	39 %	47,9	26 %	72,2	36 %
Heures de contenu	357	36 %	414	41 %	374	38 %	281	29 %	389	40 %
Devis des projets (M \$)	224,7	41 %	249,6	42 %	220,7	37 %	172,2	26 %	245,4	35 %
Projets	119	47 %	135	48 %	97	41 %	88	35 %	101	42 %

Production régionale en anglais

Facteurs clés influant sur la production régionale :

- Financement provinciaux et crédits d'impôt
- CRTC – conditions de licence
- Capacité de production (infrastructure, équipes créatives et techniques)
- Présence des télédiffuseurs dans les régions (accès aux télédiffuseurs)

Production régionale en anglais

Facteurs clés influant sur la production régionale :

- FMC – facteur de pondération de projets régionaux
 - Ce mécanisme est-il toujours approprié pour encourager la production régionale ?
 - Le FMC devrait-il établir une condition selon laquelle les allocations obentues par les télédiffuseurs en vertu du facteur régional devraient être dépensées dans les régions ?

- FMC – mesure incitative à la production
 - Cette mesure devrait-elle toujours servir à encourager la production régionale ?
 - La détermination des 5 régions clés sont-elles toujours adéquate ?
 - Le calcul servant à déterminer l'admissibilité d'une région à la mesure incitative est-il toujours approprié ?

Production régionale en anglais

Questions sur la production régionale :

- Quant aux producteurs :
 - Quels sont les principaux obstacles qui empêchent les producteurs de créer de contenu dans les régions ou à propos des régions ?
 - Quelles mesures le FMC pourrait-il adopter pour mieux favoriser la production régionale ?

- Quant aux télédiffuseurs :
 - Quels sont les facteurs clés influant sur le processus décisionnel des télédiffuseurs sur la production régionale ?
 - Quel serait l'effet sur leurs décisions de financement d'un facteur de pondération régional moins ou plus important ?
 - Quel est l'effet de la mesure incitative à la production en anglais du FMC sur le processus décisionnel des télédiffuseurs ? A-t-elle stimulé de nouvelles productions ou a-t-elle plutôt remplacé d'autres sources de financement ?
 - Comment le FMC pourra-t-il mieux encourager les télédiffuseurs à déclencher des productions régionales ?

Production régionale en anglais

Autres outils pouvant stimuler la production régionale :

- Enveloppe d'aide au prédéveloppement pour permettre aux producteurs régionaux de préparer leurs présentations aux télédiffuseurs
- Mesure incitative au développement régional
- Bonus pour la production de projets régionaux
- Bonus pour le renouvellement de séries
- Honaires producteurs et frais d'administration plus élevés pour couvrir les frais de déplacement vers les centres pour rencontrer les télédiffuseurs
- Réduire les exigences-seuil pour la production régionale
- Diversifier les genres admissibles

Période de discussions

- Y a-t-il d'autres questions, soucis, commentaires ?

Aujourd'hui – Vos impressions

- Qu'est-ce qui a fonctionné ?
- Que peut-on améliorer ?

Engagements de financement des émissions télévisées canadiennes

million \$	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Production								
Supplément de droits de diffusion	79,7	85,8	112,5	96,1	105,5	130,8	154,5	122,1
Participation au capital	101,9	75,4	86,7	85,1	86,6	96,1	99,8	96,7
Total partiel	181,6	161,2	199,2	181,2	192,1	226,9	254,3	218,8
Développement	2,4	3,1	3,4	3,8	3,9	4,5	5,6	8,0
Doublage et sous-titrage	0	0	0	0	0	0	s.o.	1,1
Total	184,0	164,3	202,6	185,0	196,0	231,4	259,9	227,9

million \$	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Production						
Supplément de droits de diffusion	146,1	162,1	172,0	169,9	188,4	212,1
Participation au capital	89,4	86,7	79,8	72,4	86,8	94,9
Total partiel	235,6	248,7	251,8	242,4	275,2	307,0
Développement	11,2	13,3	9,0	8,9	9,3	9,8
Doublage et sous-titrage	1,0	1,0	0,7	1,1	0,5	1,3
Médias numériques	s.o.	s.o.	s.o.	2,0	2,0	9,6
Total	247,8	263	261,5	252,4	287,1	327,7
Frais administratifs	16,7 \$	15,0 \$	15,3 \$	14,1 \$	13,5 \$	